



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GESNOIS BILURIEN

RAPPORT **D'ACTIVITÉ** **2024**



ÉDITO

Le présent rapport d'activité retrace les actions et projets menés par la Communauté de communes au cours de l'année 2024. Il permet de présenter les missions exercées, les réalisations concrètes et les moyens mobilisés pour assurer le fonctionnement de la collectivité et la mise en œuvre de ses compétences.

La première partie décrit le territoire, ses caractéristiques et la gouvernance de la Communauté de communes, ainsi que le rôle des syndicats mixtes. Elle offre un cadre permettant de comprendre l'organisation institutionnelle et les responsabilités exercées à l'échelle intercommunale.

L'activité de la collectivité s'articule autour de trois axes principaux. Le premier concerne l'aménagement du territoire, visant à organiser l'urbanisation, soutenir le développement économique et assurer une planification cohérente à l'échelle intercommunale. Le deuxième axe porte sur les services à la population, regroupant l'ensemble des dispositifs proposés aux habitants, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, à l'offre culturelle et sportive, incluant notamment l'école de musique et le centre aqualudique. Le troisième axe concerne la transition écologique, intégrant la gestion et la valorisation des déchets, le suivi des installations d'assainissement non collectif, ainsi que la préservation et la valorisation des espaces naturels.

Enfin, le rapport présente les moyens humains, financiers et techniques mobilisés pour mettre en œuvre ces missions, ainsi que les services supports tels que la communication, l'informatique et le service technique.

Ce document constitue un outil d'information et de transparence sur l'activité de la Communauté de communes, en offrant une vision globale des actions réalisées au cours de l'année 2024.

André PIGNÉ

Président de la Communauté de communes
Le Gesnois Bilurien

SOMMAIRE

COLLECTIVITÉ & TERRITOIRE 5

LE TERRITOIRE	6
LES COMPÉTENCES	7
LA GOUVERNANCE	8
LES SYNDICATS MIXTES	10

PROJETS & SERVICES 13

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	14
Urbanisme : SCoT-AEC et PLUiH	
Développement économique	
Petites Villes de Demain	
Mobilité	
Habitat (logements loués)	
SERVICES À LA POPULATION	16
Petite enfance - Enfance - Jeunesse	
Convention Territoriale Globale	
Espace Public Numérique	
Centre aqualudique Sittellia	
École de Musique	
Actions culturelles	
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	20
Valorisation des déchets	
Service d'Assainissement Non Collectif	
Espace Naturel Sensible des Sittelles	
Parc des Sittelles	
GEMAPI	
SURE	

LES MOYENS POUR AGIR 23

LE BUDGET	24
LE PERSONNEL	26
LE PÔLE RESSOURCES	27
LA COMMUNICATION	29
L'INFORMATIQUE	
ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS	29
LE SERVICE TECHNIQUE	30



COLLECTIVITÉ & TERRITOIRE

LE TERRITOIRE

LES COMPÉTENCES

LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LES SYNDICATS MIXTES

VIVRE ET GRANDIR EN GESNOIS BILURIEN

Située en Sarthe, au sein de la région Pays de la Loire, la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'étend sur 400 km², à l'est du Mans, sur l'axe reliant La Ferté-Bernard à la métropole mancelle.

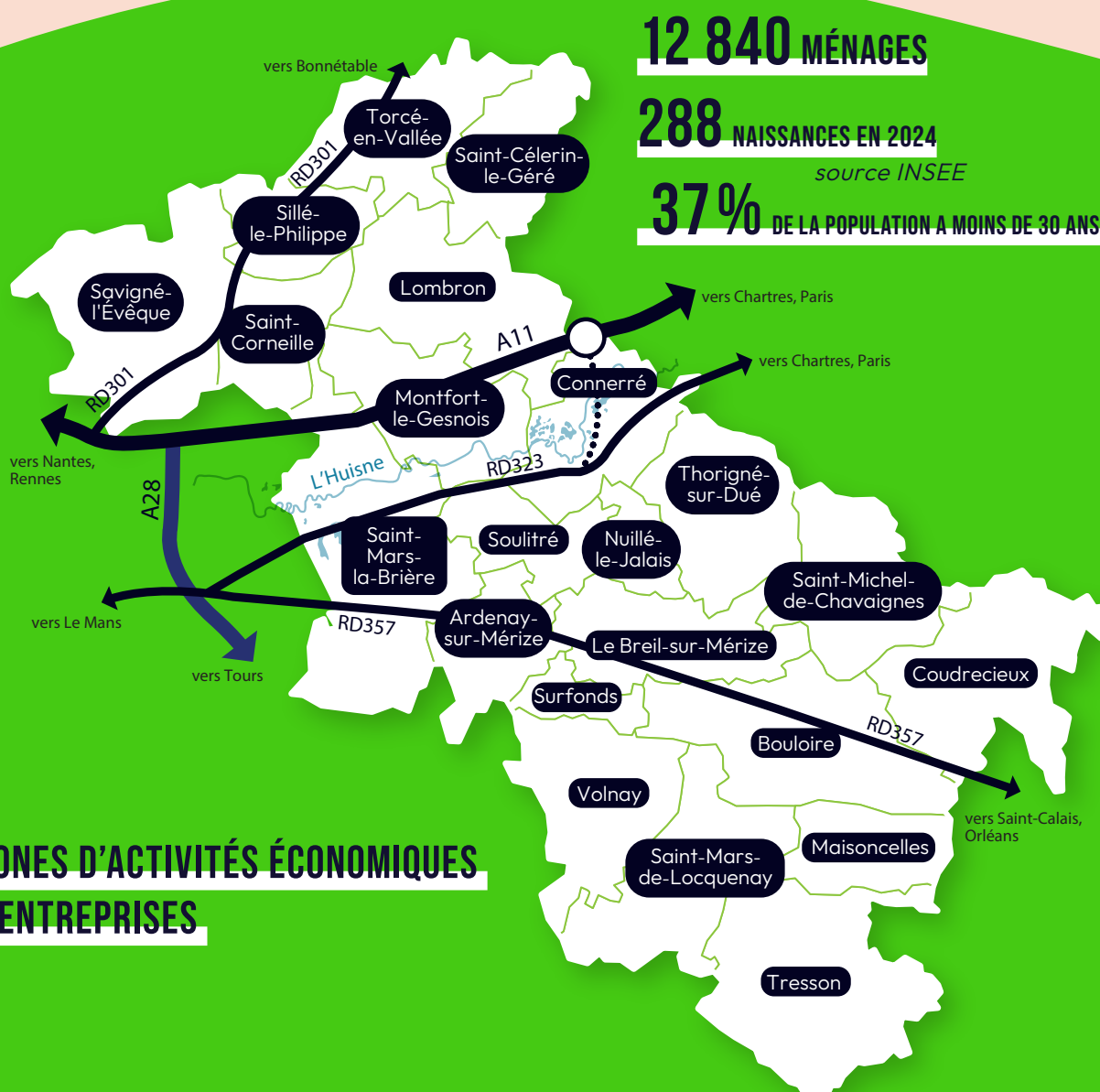
Elle regroupe 22 communes : Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Connerré, Coudrecieux, Le Breil-sur-Mérize, Lombron, Maisoncelles, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Saint-Célerin-le-Géré, Saint-Corneille, Saint-Mars-de-Locquenay, Saint-Mars-la-Brière, Saint-Michel-de-Chavaignes, Savigné-l'Évêque, Sillé-le-Philippe, Soultré, Surfonds, Thorigné-sur-Dué, Torcé-en-Vallée, Tresson et Volnay.

Avec 30 708 habitants et une densité de 76,2 habitants/km² (contre 106,5 en moyenne nationale), le territoire conjugue à la fois une identité rurale marquée et un caractère périurbain, renforcé par la proximité du

Mans. Il s'organise autour de cinq pôles de centralité : Bouloire, Connerré, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière et Savigné-l'Évêque, qui concentrent les principaux services et équipements.

La collectivité met à disposition une large gamme d'infrastructures et de services : 4 crèches, 1 Relais Petite enfance, 18 accueils périscolaires, 9 accueils de loisirs, 3 espaces jeunesse, 1 école de musique répartie sur 4 sites, 1 espace public numérique, 1 centre aqualudique, 1 parc et 1 espace naturel sensible, ainsi que 5 déchèteries.

En matière de mobilité, le territoire dispose de 2 stations d'autopartage, 1 échangeur autoroutier, 5 lignes du réseau Aleop (212, 214, 215, 216 et 219) et 3 gares TER, assurant une bonne accessibilité et un lien direct avec Le Mans et les territoires voisins.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EXERCE
DIFFÉRENTES COMPÉTENCES, RÉPARTIES
ENTRE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES
ET FACULTATIVES.

LES COMPÉTENCES :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- GESTION DES DÉCHETS : ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHÈTERIES
- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES :

- PETITE ENFANCE - ENFANCE – JEUNESSE
- MOBILITÉ
- POLITIQUE DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – ZONES PROTÉGÉES

AUTRES COMPÉTENCES :

- TRANSPORT D'ÉLÈVES POUR LE CENTRE AQUALUDIQUE SITTELLIA
- DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
- ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE
- ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
- GESTION D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES :
CENTRE AQUALUDIQUE SITTELLIA, PARC DES SITTELLLES ET CENTRE ÉQUESTRE
- CULTURE : ÉCOLE DE MUSIQUE, ANIMATIONS CULTURELLES,
THÉÂTRE ÉPIDAURE À BOULOIRE



LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE



André PIGNÉ

Président de la Communauté de communes

LES 12 VICE-PRÉSIDENTS :



Martial LATIMIER

1^{er} vice-président

Aménagement du territoire,
habitat et mobilité



Damien CHRISTIANY

2^e vice-président

Finances, stratégie et prospective



Jean-Marie BOUCHÉ

3^e vice-président

Politiques contractuelles, stratégie
de la commande publique et contentieux



Anne-France PLANCHON

4^e vice-présidente

Petite enfance – Enfance – Jeunesse



Arnaud MONGELLA

5^e vice-président

Vie culturelle communautaire (théâtre,
école de musique, événementiel)



Claudia DUGAST

6^e vice-présidente

Service à la population et
équipement de proximité



Vincent GODEFROY

7^e vice-président

Développement économique
et touristique



Brigitte BOUZEAU

8^e vice-présidente

Mutualisation et relations
aux communes



Céline MATHÉ

9^e vice-présidente

Ressources humaines



Michel PRÉ

10^e vice-président

Gestion des services techniques,
prévention et travaux sur les
bâtiments intercommunaux



Christophe PINTO

11^e vice-président

Communication, informatique
et téléphonie



Alain COURTABESSIS

12^e vice-président

Environnement et développement
durable (SPANC et collecte des
ordures ménagères)

La gouvernance de la Communauté de communes
Le Gesnois Bilurien s'effectue au travers de trois
organes :

Le Conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Les Commissions consultatives permanentes

> Janvier : à la suite de la démission de Stéphane
LEDRU, Céline MATHÉ est élue vice-présidente
en charge des Ressources humaines et Christophe
PINTO reprend la mission NTIC.

> Décembre : passage de 12 à 11 vice-présidents,
suite à la démission de Jean-Marie BOUCHÉ

LES COMMISSIONS :

LES COMMISSIONS SONT UN ORGANE DE TRAVAIL COMPOSÉ D'ÉLUS QUI SE RÉUNISSENT POUR ÉTUDIER
DES DOSSIERS ET PRÉPARER LES DÉCISIONS QUI SERONT PRISES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

1. Aménagement du territoire, amélioration
de l'habitat et stratégie de la mobilité
2. Finances, prospective et stratégie
territoriale
3. Politiques contractuelles et stratégie de la
commande publique
4. Petite enfance, Enfance, Jeunesse
5. Vie culturelle communautaire
6. Services à la population et équipements
communautaires
7. Développement économique et touristique
8. Mutualisation et relations avec les
communes membres
9. Ressources humaines
10. Travaux
11. Information et communication
12. Environnement et développement durable

11

conseils communautaires ont eu lieu.

Les élus ont adopté 162 délibérations.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

→ est composé de **45 titulaires** et **8 suppléants**

ARDENAY-SUR-MÉRIZE :

André PIGNÉ,
Jacqueline SIEGWALD

BOULOIRE :

Anne-Marie DELOUBES,
Jocelyne ASSE-ROTTIER,
Olivier DOUYERE

CONNERRÉ :

Arnaud MONGELLA,
Dominique CHARPENTIER,
André FROGER,
Nathalie GUILMAIN

COUDRECIEUX :

Tony FOULON,
Stéphane PAINEAU

LE BREIL-SUR-MÉRIZE :

Raymond ESNAULT,
Anne-France PLANCHON

LOMBRON :

Brigitte BOUZEAU,
Vincent GODEFROY

MAISONCELLES :

Dominique DROUET,
Patrick BREBION

MONTFORT-LE-GESNOIS :

Anthony TRIFAUT,
Mélanie MACÉ,
Stéphane FOUQUET,
Mickaël PLAIS

NUILLÉ-LE-JALAIS :

Claudine OZAN,
Rolland TELLIER

SAINT-CÉLERIN-LE-GÉRÉ :

Franck FLOQUET,
Gilles DE GALARD

SAINT-CORNEILLE :

Michel PRÉ,
Christelle LEVASSEUR

SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY :

Vincent BARRAIS,
Jean-François LE BIHAN

SAINT-MARS-LA-BRIÈRE :

Jackie SURUT,
Catherine GADEMER,
Damien CHRISTIANY

SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES :

Michel FROGER,
Pierrette BUNEL

SAVIGNÉ-L'EVÊQUE :

Isabelle LEMEUNIER,
Martial LATIMIER,
Claude MIGNOT,
Alain COURTABESSIS,
Stéphane PENNETIER

SILLÉ-LE-PHILIPPE :

Claudia DUGAST,
Charly TERTRE

SOULITRÉ :

Stéphane LEDRU,
Denis CLEMENT

SURFONDS :

Alain DUTERTRE,
Emmanuelle MALLET

THORIGNÉ-SUR-DUÉ :

Nathalie CHAILLOUX,
Jean-Claude LECOMTE

TORCÉ-EN-VALLÉE :

Jean-Michel ROYER,
Céline MATHÉ

TRESSON :

Chantal BUIN,
Marc TRÉCUL

VOLNAY :

Christophe PINTO,
Jean-Yves LAUDE



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

présidé par **André PIGNÉ**, est composé
des **12 vice-présidents** et **des maires** :

- **Vincent BARRAIS**
St-Mars-de-Locquenay
- **Jean-Marie BOUCHÉ**
Bouloire
- **Brigitte BOUZEAU**
Lombron
- **Chantal BUIN**
Tresson
- **Nathalie CHAILLOUX**
Thorigné-sur-Dué
- **Damien CHRISTIANY**
Saint-Mars-la-Brière
- **Alain COURTABESSIS**
Savigné-l'Évêque
- **Anne-Marie DELOUBES**
Bouloire
- **Dominique DROUET**
Maisoncelles
- **Claudia DUGAST**
Sillé-le-Philippe
- **Alain DUTERTRE**
Surfonds
- **Raymond ESNAULT**
Le Breil-sur-Mérize
- **Franck FLOQUET**
Saint-Célerin-le-Géré
- **Tony FOULON**
Coudrecieux
- **Michel FROGER**
St-Michel-de-Chavaignes
- **Vincent GODEFROY**
Lombron
- **Martial LATIMIER**
Savigné-l'Évêque
- **Stéphane LEDRU**
Soulitré
- **Isabelle LEMEUNIER**
Savigné-l'Évêque
- **Céline MATHÉ**
Torcé-en-Vallée
- **Arnaud MONGELLA**
Connerré
- **Claudine OZAN**
Nuillé-le-Jalais
- **Christophe PINTO**
Volnay
- **Anne-France PLANCHON**
Le Breil-sur-Mérize
- **Michel PRÉ**
Saint-Corneille
- **Jean-Michel ROYER**
Torcé-en-Vallée
- **Jackie SURUT**
Saint-Mars-la-Brière
- **Anthony TRIFAUT**
Montfort-le-Gesnois

LES SYNDICATS MIXTES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADHÈRE À PLUSIEURS SYNDICATS MIXTES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS POUR MUTUALISER LES MOYENS, PARTAGER L'EXPERTISE ET AGIR À UNE ÉCHELLE PLUS LARGE.



SYVALORM LOIR ET SARTHE

Le **SYVALORM** est le syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères auquel la Communauté de communes a confié la gestion des déchets par délégation de service public. Il assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers sur un territoire qui regroupe 7 Communautés de communes. Ses actions contribuent à la réduction des volumes, au recyclage et à la transition vers l'économie circulaire.



PAYS DU MANS

Le **Pays du Mans** rassemble six intercommunalités autour d'un projet commun de planification et de développement. Il assure notamment l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Air-Énergie-Climat (SCoT-AEC), outil stratégique d'aménagement du territoire. Le syndicat porte également le Service Unique pour la Rénovation Énergétique (SURE), intégré au réseau public France Rénov', qui accompagne gratuitement propriétaires, copropriétaires et locataires dans leurs projets de rénovation énergétique.



perche-sarthois.com

PAYS DU PERCHE SARTHOIS

Le **Pays du Perche Sarthois** est un syndicat mixte qui regroupe 4 intercommunalités de l'est du département. Il accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de projets de développement culturel, touristique, économique et environnemental. Il joue également un rôle d'ingénierie et de coordination entre les acteurs du territoire.



lemanssarthe-mobilites.fr

PÔLE MÉTROPOLITAIN MOBILITÉS LE MANS – SARTHE

Le **Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans – Sarthe**, syndicat de coopération intercommunale vise à améliorer et coordonner les politiques de mobilité à l'échelle de l'agglomération mancelle et des territoires voisins. Il travaille sur le développement des transports collectifs, l'intermodalité et les infrastructures structurantes. Son objectif est de proposer une offre de déplacement adaptée et durable pour 6 intercommunalités.



smgv72.fr

SMGV

Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage

Le **SMGV** est en charge de l'aménagement, de la gestion et du suivi des aires d'accueil des gens du voyage sur un territoire qui réunit 14 Communautés de communes. Il veille à la bonne application du schéma départemental et assure la coordination entre les collectivités, l'État et les usagers. Son rôle contribue à la régulation et à l'intégration de ces équipements spécifiques.

Retours 2024 :

Aire de Thorigné-sur-Dué :

6 x 2 places, taux de remplissage : 59.29 %. Recettes : 3 967,39 €

Aire de Bouloire :

4 x 2 places, taux de remplissage : 18.44 %. Recettes : 1 920,08 €



sarthe-numerique.sarthe.fr

SARTHE NUMÉRIQUE

Sarthe Numérique est un syndicat mixte départemental dont la mission principale est le déploiement des infrastructures numériques, et en particulier de la fibre optique. Il œuvre à l'égalité d'accès au très haut débit sur l'ensemble du département. Il apporte aussi une expertise aux collectivités sur les usages numériques.



bassin-sarthe.org

EPTB SARTHE

Établissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe

L'**EPTB de la Sarthe** assure la gestion globale de la ressource en eau et la prévention des risques liés aux inondations. Il coordonne les actions entre les différents acteurs publics et privés concernés par l'eau et les milieux aquatiques. Il intervient également dans des programmes de restauration écologique et de sensibilisation. Le 05 août 2024, le **Syndicat du Bassin de la Sarthe est devenu l'EPTB Sarthe** par arrêté interpréfectoral.



sbvhuisne.org

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE SARTHE

Le **Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe**, syndicat de rivière, est compétent pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Huisne. Il mène des actions d'entretien, de lutte contre les inondations et d'amélioration de la qualité de l'eau. Il accompagne aussi les collectivités dans leurs projets liés aux cours d'eau et zones humides.

EPFL

Établissement Public Foncier Local Mayenne – Sarthe

L'**EPFL Mayenne – Sarthe** est un outil foncier à disposition des collectivités pour sécuriser et préparer leurs projets d'aménagement. Il acquiert, porte et met à disposition du foncier afin de faciliter des opérations de logements, d'activités économiques ou de préservation des espaces naturels. Son intervention permet d'anticiper et de maîtriser les évolutions territoriales.



PROJETS & SERVICES COMMUNAUTAIRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- URBANISME - SCOT-AEC - PLUIH
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PETITES VILLES DE DEMAIN
- MOBILITÉ
- HABITAT (LOGEMENTS LOUÉS)

SERVICES À LA POPULATION

- PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE
- CENTRE AQUALUDIQUE SITTELLIA
- ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE / CONSEILLER NUMÉRIQUE
- ÉCOLE DE MUSIQUE
- ACTIONS CULTURELLES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- VALORISATION DES DÉCHETS
- SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ESPACE NATUREL SENSIBLE DES SITTELLES
- PARC DES SITTELLES
- SURE
- GEMAPI

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• URBANISME : SCOT-AEC ET PLUIH

Le service Urbanisme assure le suivi et le pilotage des documents d'urbanisme de la Communauté de communes.

Missions :

ASSURER LE SUIVI ET LE PILOTAGE DES DOCUMENTS

D'URBANISME : PLUiH, SCOT, déclarations de projet et modifications de droit commun

ACCOMPAGNER LES ÉLUS ET PARTENAIRES : conseils techniques et réglementaires pour les projets d'aménagement, appui à la décision, coordination avec les communes et les institutions (État, Région, Département)

SUIVRE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE : analyse de l'habitat et du foncier, développement économique et territorial, gestion des questions des administrés



2 AGENTS

1 cheffe de projet
1 assistant de gestion (0,3 ETP)

12

réunions et ateliers
dans le cadre de la révision
du SCOT-AEC

PLUiH :

précise les règles d'occupation et d'utilisation des sols, planifier l'habitat et fixer les objectifs de développement en cohérence avec les besoins du territoire

SCoT-AEC :

conduit par le Pays du Mans, il définit les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement, logement, mobilités, économie, énergie et climat, en intégrant une démarche d'urbanisme favorable à la santé et à la transition écologique.

ÉTUDES PLUIH 2024

Dans le cadre de la stratégie d'évolution du PLUiH pour 2024-2025, trois études ont été menées pour un budget estimé à 140 000 euros :

1 - DÉCLARATION DE PROJET N°1

**Clinique vétérinaire équine
à Montfort-le-Gesnois**
Janvier-Décembre 2024

- Pilotage de la mise en compatibilité du PLUiH, avec l'aide de l'urbaniste Yann GRIT (URBICUBE).
- Projet approuvé par délibération le 17 octobre 2024, exécutoire depuis le 7 décembre 2024.
- Permis de construire déposé et premiers travaux prévus à l'été 2025.

2 - MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1

Juin-Octobre 2024

- Montage du cahier des charges et organisation d'une enquête publique.
- Coordination avec les communes pour cadrer les contours de l'étude, estimée à 18 mois.

3 - DÉCLARATION DE PROJET N°2

**Extension de la zone économique
de Pécardière**
Octobre-Décembre 2024

- Élaboration du cahier des charges en collaboration avec les élus pour ce projet stratégique de développement économique.

PROJET SCOT-AEC

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

- Participation à la révision générale du SCOT AEC du Pays du Mans, couvrant 90 communes et 6 intercommunalités.
- Contribution à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique et du Document d'Orientation et d'Objectifs.
- En 2024, le service a assisté avec les élus à 12 réunions et ateliers, en présentiel et en visioconférence.

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



2 AGENTS

1 chargée de développement économique (janvier-février)
1 assistant de gestion (0,3 ETP)

45

rencontres
de porteurs de projet

1

étude de stratégie de
développement économique
et territorial a été
lancée en 2024,
incluant une enquête
auprès des entreprises.

Cette étude a été confiée
aux agences de conseil et
d'études Praxidev et Craaft.

Le service Développement Économique accompagne et soutient les acteurs économiques du territoire afin de favoriser l'attractivité, la création d'activités et le maintien de l'emploi.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En 2024, **45 porteurs de projet** ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé : 17 créations d'entreprise, 3 reprises, 20 projets de développement ou de recherche de locaux/terrains et 5 demandes diverses

RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS

► **Réseau Initiative Sarthe** : la Communauté de communes a renouvelé son soutien financier à hauteur de 15 129 €, **générant des retombées économiques directes de 86 000 €** de prêts d'honneur. En 2024, 28 projets d'entreprises ont été accueillis, 14 accompagnés et 9 entreprises financées, favorisant la création et le maintien d'activités locales.

► **Le Flore Habitat** : subvention de **2 250 €** accordée pour soutenir le **dispositif HTH** (Hébergement Temporaire chez l'Habitant) destiné au 15-30 ans.

ACTIONS MENÉES EN 2024

► **Co-présidence du CLPE Sarthe Nord** (Comité Local Pour l'Emploi). Les axes prioritaires ont porté sur **l'illettrisme, la mobilité et la garde d'enfants**, avec un

objectif clair : **lutter contre le chômage et renforcer la santé économique du Nord Sarthe.**

► Renouvellement des **exonérations de CFE.**

► **Rencontres de partenaires institutionnels** (Région, Solutions&Co, AMENAO et la sous-préfecture pour le suivi des entreprises en difficulté).

► Suivi du projet de l'échangeur autoroutier avec la CC du Perche Emeraude

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Suivi du transfert de ZAE.
- Standardisation des totems d'entrée de zones, avec premiers déploiements prévus en 2025.
- Rencontres régulières avec les acteurs économiques du territoire.

COLLABORATION AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- Chambre d'agriculture

• PETITES VILLES DE DEMAIN

Lancé par l'État, le programme *Petites Villes de Demain* soutient les collectivités dans la mise en œuvre de projets de territoire favorisant le dynamisme économique, la qualité de vie et la transition écologique.

Sur notre territoire, **4 communes** ont été identifiées par l'État pour en bénéficier, il s'agit de Bouloire, Connerré, Montfort-le-Gesnois et Savigné-l'Évêque.

En 2024, plusieurs actions ont été menées sur le territoire : la commune de **Bouloire** a conduit une étude de stratégie commerciale financée par l'ANCT, celle de **Connerré** a entrepris le remplacement de son éclairage public par des équipements LED, **Montfort-le-Gesnois** a aménagé un espace de sport-santé, et **Savigné-l'Évêque** a organisé l'événement « Terres de Jeux 2024 » en accueillant la caravane olympique.

• MOBILITÉ

La compétence *mobilité* est prise en charge par le Pôle Métropolitain Mobilité Le Mans-Sarthe. Son objectif est de proposer, en lien avec la Région des Pays de la Loire et Le Mans Métropole, des solutions alternatives à la voiture individuelle, au bénéfice des habitants et salariés des six Communautés de communes.

Parmi les actions mises en place

- Mobilités actives, partagées et collectives : covoiturage avec

BlaBlaCar Daily, autopartage avec Mouv'nGO, transports collectifs IllyGO ;
- Soutien aux mobilités solidaires : appui à des associations comme Carbur'Péra ou Rés'o'Ap.

Actions :

► Enquête Mobilité du 15 janvier au 09 février
► Élaboration de Ligne express 215Go Le Mans > Bouloire, mise en service en janvier 2025

• HABITAT

La Communauté de communes intervient également dans le domaine de l'habitat à travers la gestion de plusieurs logements dont elle est propriétaire. Ces biens sont mis en location afin de contribuer à l'offre locative de proximité.

Missions

- **GESTION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES ;**
- **MISE EN LOCATION AUPRÈS DES HABITANTS DU TERRITOIRE.**

Logements communautaires :

- **BOULOIRE**
- 3 logements : 1 T2 et 2 T3
- **COUDRECIEUX**
- 4 logements : 1 T2, 1 T3 et 2 T4
- **SAINT-MCHEL-DE-CHAVAINES**
- 3 logements : 1 T1 et 2 T3
- **THORIGNÉ-SUR-DUÉ**
- 3 logements : 1 T2, 1 T3 et 1 T4

SERVICES À LA POPULATION



4 AGENTS

1 adjointe Petite Enfance
+ 3 professionnelles au RPE
(EJE et travailleurs sociaux)

RELAIS PETITE ENFANCE

2210

contacts sur 5 sites

Connerré, Bouloire,
Montfort-le-Gesnois,
Savigné-l'Évêque et
Torcé-en-Vallée

RELAIS PETITE ENFANCE

145

ateliers d'éveil

36 % des assistants maternels
y ont participé

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

163

demandes enregistrées

33 pour les crèches,
avec 67 % des
demandes satisfaites

121 pour les assistants
maternels

9 demandes mixtes
crèche / assistant maternel

• PETITE ENFANCE

Le Guichet Unique de la Petite Enfance, créé en janvier 2024, a entraîné une réorganisation du service. Une année marquée par le développement de la coordination entre professionnels et un engagement fort auprès des familles et des jeunes enfants.

OBJECTIFS DU SERVICE :

- Accueil de qualité, soutien à la parentalité
- Accompagnement des familles et des professionnels
- Développement de la continuité éducative

LES STRUCTURES :

- 4 crèches communautaires, gérées en DSP
- 1 Relais Petite Enfance (RPE)
- 1 Guichet Unique de la Petite enfance

LES 4 CRÈCHES COMMUNAUTAIRES

Les 4 crèches du Gesnois Bilurien sont situées à Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois et Saint-Corneille.

Elles sont gérées en DSP par l'association Léo LAGRANGE et le centre social LARES.

Actions :

- Projets communs entre crèches
- Coordination renforcée entre équipes et partenaires
- Actions passerelles avec les crèches, les assistants maternels et l'accueil périscolaire



RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement autour de l'accueil du jeune enfant. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile).

Missions & actions :

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF :

- 2210 contacts sur 5 sites
- Réunions d'information collective CAF et futurs parents

ATELIERS D'ÉVEIL POUR LES 0-3 ANS :

- 145 Jeux & Rencontres et Temps Forts (Snoezelen, spectacles, motricité au dojo, visites, sorties Nature, bébés lecteurs...) sur 10 communes
- Actions passerelles avec l'accueil périscolaire
- Organisation de la Semaine nationale de la Petite Enfance (250 participants)

SOUTIEN AUX ASSISTANTS MATERNELS :

- 2 soirées d'information «L'approche Snoezelen» et «Le burn-out de l'Assistante Maternelle, ça existe ?»
- 3 formations continues
- Prêt de matériel (livres et boîtes d'activités)
- Organisation de la fête du RPE

PARTENARIATS :

- Formation de 20 babysitters (avec le pôle Jeunesse et le centre social LARES)
- et aussi Réseau RPE 72, CAF, théâtre Épidaure, Centre social LARES, bibliothèques...

GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique de la Petite Enfance est le point d'entrée pour toutes les familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant.

Missions :

INFORMER sur les différentes solutions existantes (accueil collectif ou accueil individuel) ;

ORIENTER et accompagner les parents dans leur choix en fonction de leurs besoins et des disponibilités ;

FACILITER l'accès aux services en centralisant les pré-inscriptions et en simplifiant les démarches administratives.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Le PEDT est un document cadre qui organise et coordonne l'ensemble des actions éducatives menées sur le territoire, en complément de l'école (accueils périscolaires, extrascolaires, séjours, partenariats associatifs et culturels). Il vise à offrir une

continuité éducative et à favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.

➤ Le PEDT a été approuvé par le conseil communautaire du 28 novembre 2024.

• ENFANCE

Le service Enfance propose des accueils périscolaires, des accueils de loisirs et des séjours pour les enfants du territoire. Il favorise leur épanouissement, leur socialisation et leur découverte à travers des activités éducatives, culturelles et sportives.

Missions :

ACCUEILLIR LES ENFANTS dans les structures périscolaires et extrascolaires

ORGANISER DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, LUDIQUES ET CULTURELLES adaptées à chaque tranche d'âge

PROPOSER DES SÉJOURS permettant l'ouverture à de nouvelles expériences et la vie en collectivité

Structures :

18 accueils périscolaires (avant et après l'école)

9 accueils de loisirs et mercredis :

Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Connerré, Le Breil-sur-Mérize, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière, Savigné-l'Évêque et Torcé-en-Vallée.

Ressources humaines :

11 formations et 2 BPJEPS cofinancés

Données clés :

- **Périscolaire** : 2 103 enfants inscrits soit 324 850 h d'activité
- **Mercredis** : 101 250 heures d'activité
- **Accueils de Loisirs et Séjours** : 160 879 heures d'activité (+1,4 % vs 2023)

Points forts 2024 :

- Organisation d'une journée «Jeux olympiques» réunissant les 9 accueils de loisirs, soit plus de 190 jeunes compétiteurs
- Organisation d'un séjour hiver de 6 jours à Coltines et 9 séjours d'été (Avoise, St-Léonard-des-Bois et Spay)
- Mise en place d'un nouvel outil «espace Familles iNoé» pour la gestion des inscriptions et réservations aux activités
- Élaboration d'un règlement intérieur
- Mise en place de groupes de travail (séjours, actions communes, portes ouvertes)
- Étude sur la rétrocession de la compétence Enfance

• JEUNESSE

Le service Jeunesse accompagne les 11-18 ans à travers des animations, des séjours et des projets collectifs, favorisant leur autonomie, leur citoyenneté et leur épanouissement. Il s'appuie sur 3 espaces Jeunesse (Bouloire, Lombron, Savigné-l'Évêque), une présence renforcée dans les collèges et sur les réseaux sociaux (Promeneur du Net).

Missions :

ACCUEILLIR ET ANIMER ;

PROPOSER DES ACTIVITÉS

VARIÉES : vacances, séjours, événements sportifs et culturels

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT

CITOYEN : chantiers « Argent de Poche » et formations baby-sitting

ACCOMPAGNER LES PROJETS

: soutien à la création de

l'association **Les Jeunes du GB** qui développe ses propres actions d'autofinancement (vente de crêpes, participation aux marchés de Noël de Bouloire et Montfort-le-Gesnois)

Moyens :

- Équipements numériques via les «Promeneurs du Net»
- 2 minibus communautaires dédiés.

Actions phares 2024 :

➤ **6 chantiers « Argent de Poche »** (Lombron, Tresson, Coudrecieux, Sillé-le-Philippe, Soultre, Savigné-l'Évêque).

➤ **Organisation du «Week-end connecté»** en partenariat avec la médiathèque de Bouloire, le théâtre Épidaure et les Francas.

➤ **2 formations baby-sitting**, 2 sessions de 2 jours en partenariat avec le RPE et le centre social LARES, réunissant 20 jeunes.

Autres actions marquantes :

- Organisation d'un « Café des familles »
- Séjour hiver de 6 jours à Coltines et 5 séjours d'été (St-Léonard-des-Bois et Plounéour-Brignogan-Plages)
- Organisation du Raid Nature & Aventure
- Escape game intergénérationnel dans le cadre du Monument du Mois à Lombron, en partenariat avec le Perche Sarthois

Partenariats :

Théâtre Épidaure, Francas, centre social LARES, Perche Sarthois et collèges du territoire.

616

INSCRIPTIONS

toutes activités confondues

15 417 h d'activités (+22 %)

+ Hausse en période scolaire et grandes vacances


95
AGENTS

2 adjoints Enfance
répartis par secteur Nord et Sud

7 responsables de site
accompagnés de 7 adjoints

86 animateur·rice·s
(tous contrats confondus)


4 AGENTS

1 adjoint Jeunesse

3 animateur·rice·s permanent·e·s
répartis sur les 3 espaces Jeunesse
(Bouloire, Lombron et Savigné-l'Évêque)

+ 2 animateurs occasionnels



1 AGENT

1 chargé de coopération

7

partenaires impliqués
(CAF, SDJES, IEN, familles...)



1 AGENT

1 médiateur numérique
(0,5 ETP)

+ 1 conseiller numérique
missionné par le
Département de la Sarthe
en itinérance sur les communes
du territoire

42

ADHÉSIONS

163 993

ENTRÉES

dont 14 612 scolaires
écoles maternelles,
élémentaires et collèges

LA COLLECTIVITÉ
SOUTIENT L'APPRENTISSAGE
DE LA NATATION :

54 281 €

ALLOUÉS AU TRANSPORT
DES ÉLÈVES
VERS LA PISCINE

327 813 €

D'INVESTISSEMENTS

• CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La CTG est un accord signé entre la Communauté de communes et la CAF. Elle vise à coordonner les politiques publiques locales en faveur des familles, de la petite enfance de l'enfance, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale.

L'année 2024 a vu la mise en œuvre du plan d'action CTG se matérialiser par l'ouverture au 1^{er} janvier 2024 du Guichet Unique « Petite enfance ».

Réalisations clés :

4 groupes de travail « Enfance » :

- Optimisation des temps d'accueil extrascolaires
- Évaluation et propositions de réajustement du règlement intérieur
- Élaboration du PEDT
- Étude de la tarification au taux d'effort

15 actions mises en œuvre :

- Actions passerelles Petite Enfance (enfants chez un assistant maternel ou en crèche vers les accueils Enfance)
- Actions communes et partagées entre les crèches
- Campagne de communication
- 3 plénières PEEJ

• ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE / CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique, situé à Savigné-l'Évêque, est un lieu d'accueil et d'accompagnement qui **facilite l'accès de tous aux outils et usages numériques**. L'EPN est ouvert au public 19 heures par semaine.

Missions :

ACCOMPAGNER LES USAGERS : initiation à l'informatique et au numérique, messagerie, création de comptes, mise à jour, bureautique, retouche photo... Environ 60 % des usagers viennent avec leur propre matériel

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE : permettre à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de développer ses compétences numériques

ANIMER LE TERRITOIRE : organisation d'événements numériques et partenariats avec d'autres services

Partenariats et mise à disposition

- Sarthe Lecture et bibliothèque de Savigné dans le cadre de l'événement #LOGIN
- Service Jeunesse : journée du Numérique
- Service PEEJ dans le cadre des formations animées par Aïga à destination des professionnels, pour le déploiement de l'espace familles iNoé

Constat :

Baisse de fréquentation liée à l'arrêt des accompagnements administratifs et à l'attente du retour des ateliers.

• CENTRE AQUALUDIQUE SITTELLIA

Situé à Montfort-le-Gesnois, le centre aqualudique est géré en **délégation de service public par la société Récréa**. Un nouveau contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2024, pour une durée de cinq ans, avec une échéance fixée au 31 décembre 2028. Par ailleurs, la Communauté de communes **prend en charge 50% des frais engagés par les établissements scolaires pour le transport des écoliers et collégiens vers Sittellia**.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 327 813 € TTC

- Installation de portes automatiques : 15 510 € TTC
- Rénovation de la toiture : 231 798 € TTC (étanchéité, remplacement du skydome, installation de puits de lumière)

A noter que cet investissement s'inscrit dans un programme pluriannuel de modernisation et de mise en conformité des équipements, afin de garantir confort, sécurité et performance énergétique.

- Remplacement des faux plafonds dans les vestiaires : 16 752 € TTC
- Renouvellement de l'éclairage : 16 651 € TTC (Installation de LED avec détecteurs de présence, modernisation de la signalisation lumineuse de sécurité, éclairage automatique dans les toilettes PMR)
- Audit énergétique dans le cadre du décret tertiaire : 33 500 € TTC
- Travaux de sécurisation et aménagements : 7 875 € TTC (portillon d'accès au bassin, création d'un espace de stockage du matériel)
- Peinture et rénovation d'un mur : 5 727 € TTC



18 AGENTS

1 directrice,
1 secrétaire (0,5 ETP),
16 enseignants
dont 2 Dumistes

194

ÉLÈVES
dont 74 adultes

8

CONCERTS
et 6 spectacles
scolaires

78 000€

**SOUTIEN FINANCIER
AU THÉÂTRE ÉPIDAURE**

16

SPECTACLES
DONT 12 HORS LES MURS

235

SPECTATEUR·RICE·S
EN MOYENNE
PAR CONCERT

• ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique propose un enseignement musical et artistique pour tous les âges et niveaux, développe l'éveil et la sensibilisation musicale, et participe à la diffusion culturelle sur le territoire.

Missions :

ENSEIGNEMENT MUSICAL : cours individuels et collectifs, pratique de divers instruments, encouragement à la diversité esthétique

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE : interventions en milieu scolaire, éveil musical et parcours « Découverte » pour les plus jeunes, Formation Musicale et de Culture Musicale

DIFFUSION ET ANIMATION CULTURELLE : organisation de concerts, auditions et événements musicaux, rencontres entre élèves, professeurs et public, partenariats avec d'autres structures locales.

Activités :

12 instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, piano, violon, percussions, batterie, guitare classique et moderne, accordéon, synthétiseur

Interventions scolaires :

2023-2024 : St-Corneille, St-Mars-la-Brière, Coudrecieux, St-Michel-de-Chavaignes, Sillé-le-Philippe, Tresson.

2024-2025 : Bouloire, Thorigné-sur-Dué, St-Mars-de-Locquenay, Savigné-l'Évêque, Volnay, Nuillé-le-Jalais.

2 classes d'orchestre

1 chorale adultes (Épichoeur)

2 ateliers de pratique collective :

Jazz/Musiques actuelles et Percussions

Actions marquantes 2024 :

- Organisation de **8 concerts** (*Girl Power à Connerré, Fais-moi peur au Théâtre Épidaure, concert de Noël à Bouloire, auditions libres, auditions de piano...*).
- **6 concerts scolaires** organisés en juin
- Organisation d'une **matinée portes ouvertes**
- **Participation financière** à la journée de rencontre des clarinettes, organisée par l'ensemble *Série Limitée*

• ACTIONS CULTURELLES

THÉÂTRE ÉPIDAURE

La loi NOTRe a confirmé que la culture relève d'une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités. Dans ce cadre, la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien et le Département de la Sarthe coopèrent autour du Théâtre Épidaure, à Bouloire. Pour l'année 2024, la Communauté de communes a apporté une subvention de 78 000 € afin de soutenir l'activité et la programmation du théâtre.

Missions :

SOUTENIR LES ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS SARTHOIS, en favorisant la création et l'accompagnement des projets ;

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE, innovante et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire.

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

La Communauté de communes a organisé 3 concerts au domaine de Bois Doublé à Saint-Célerin-le-Géré.

- **Vendredi 28 juin :** Grisby Band (*groove – funk – soul*)
- **Vendredi 5 juillet :** Chantons Brassens (*Chanson française*)
- **Vendredi 12 juillet :** Easy Strike (*concert annulé en raison d'une météo défavorable*)

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSTITUE UN AXE MAJEUR D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, QUI INTERVIENT DANS LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS, L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, LA GEMAPI AINSI QUE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.



• VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de communes a confié la gestion et la valorisation des déchets au **SYVALORM**, dans le cadre d'une délégation de service public. En 2024, la participation financière du Gesnois Bilurien s'élève à **3 432 507 €**, un montant répercuté aux usagers à travers la **Redevance Incitative**.

L'augmentation observée cette année s'explique par la hausse de la **TGAP** (*Taxe Générale sur les Activités Polluantes*), le démarrage des prestations confiées à la **SPL Tri Val de Loir**, la révision des marchés publics, ainsi que la croissance de la population du territoire.

Actions :

► **Tri à la source des biodéchets** : déploiement de composteurs partagés en partenariat avec l'association Athena, à destination des usagers en habitat collectif ou en maison de bourg sans terrain

► **Élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** pour la période 2025-2030

► **Déchèteries** : élargissement progressif des filières de collecte dans le cadre de la loi AGECS, avec l'intégration d'articles de sport et loisirs, de bricolage et de jardin.

3,4 M€
PARTICIPATION
FINANCIÈRE
+ 17,56%

100KG
PAR AN / HABITANT
d'ordures ménagères
collectées

• SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le SPANC accompagne les particuliers qui disposent d'un système d'assainissement individuel afin de garantir la protection de l'environnement et de la santé publique.

En 2024, le SPANC a été géré via un contrat de prestation de services avec la SAUR. Lors du Conseil communautaire du 12 septembre 2024, un contrat de Délégation de Service Public a été attribué à la société PIGEON EAU & SOLUTIONS.

Missions :

CONTRÔLER LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF qu'elles soient existantes ou en projet

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS dans la mise aux normes, l'entretien et le bon fonctionnement de leur installation

INFORMER ET SENSIBILISER les particuliers sur les obligations réglementaires et les bonnes pratiques

Activité :

212 contrôles réalisés sur l'ensemble des communes du territoire :

- 126 contrôles pour cession
- 37 pour conception
- 44 pour réalisation
- 4 pour bon fonctionnement
- 1 contre-visite

Tarifs (TTC) :

- Conception : 73,50 €
- Réalisation : 139,49 €
- Premier contrôle / périodique : 90,50 €
- Vente : 180,50 €
- Mise hors service : 57,50 €
- Rejet : 163,50 €
- Contre-visite : 50,49 €



1 AGENT

agent administratif pour la
gestion des demandes
(0,5 EPT)

212
CONTRÔLES RÉALISÉS

• ESPACE NATUREL SENSIBLE DES SITTELLES

L'Espace Naturel Sensible est un site protégé et valorisé par la Communauté de communes, afin de préserver la biodiversité et d'offrir aux habitants un lieu de découverte respectueux de l'environnement.

Missions :

PROTÉGER ET GÉRER LE PATRIMOINE NATUREL LOCAL
ACCUEILLIR LE PUBLIC AVEC DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS
SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

Actions :

- De nouveaux panneaux d'information ont été installés afin de mieux orienter et informer les visiteurs de l'Espace Naturel Sensible.
- **La zone a été ouverte au public du 15 juin au 30 juillet.** Le reste de l'année, l'accès est interdit afin de préserver les milieux naturels.
- **Le RPE y a organisé 2 sorties Nature** avec l'association la Petite Cabane.
- **Une visite guidée** a été organisée le 1^{er} juillet 2024, avec un parcours de 2 km permettant de découvrir les améliorations et la biodiversité locale.
- **Des étudiants en BTS** Gestion et Protection de la Nature de la MFR des Forges ont réalisé un chantier d'éclaircissement de la lande à callune.
- **L'entretien de l'Espace Naturel Sensible a représenté 186 heures de travail** réalisées par le service des espaces verts de la Communauté de communes.

• PARC DES SITTELLES

Le parc des Sittelles est situé à Montfort-le-Gesnois, à proximité du centre aqua-ludique Sittellia. C'est un espace de loisirs et de détente ouvert à tous, qui contribue à la qualité de vie des habitants.

De **nouveaux panneaux informatifs** ont été installés intégrant le plan du parc afin de mieux orienter les visiteurs et de présenter les différents espaces.

2921

HEURES DE TRAVAIL

pour l'entretien du parc
par le service Espaces verts



• SURE

Le **Service Unique pour la Rénovation Énergétique** du Pays du Mans est un dispositif public et gratuit, soutenu par France Rénov'.

Il accompagne propriétaires, bailleurs, copropriétaires, locataires et collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique.

SURE offre des conseils personnalisés, aide à établir la priorité des travaux, oriente vers des financements tels que MaPrimeRénov' et facilite la mise en relation avec des professionnels locaux qualifiés. Son objectif est d'améliorer le confort thermique des logements, réduire les consommations d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et valoriser le patrimoine local.

Actions :

1132 rendez-vous techniques
d'une demi-heure à une heure
par téléphone ou en permanence

• GEMAPI

La **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations)** est exercée par l'EPTB Sarthe et le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe pour gérer l'eau et prévenir les inondations.

Actions

Inondations d'octobre 2024 :
de nouvelles actions engagées grâce au PAPI (*Programme d'Actions de Prévention des Inondations*) : les Communautés de communes du Gesnois Bilurien et du Perche Émeraude décident de lancer une démarche de réduction de vulnérabilité pour 140 habitations.



LES MOYENS POUR AGIR

LE BUDGET

LE PERSONNEL

LE PÔLE RESSOURCES

LA COMMUNICATION

L'INFORMATIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE BUDGET

Le budget 2024 a été adopté lors du conseil communautaire du 11 avril 2024.

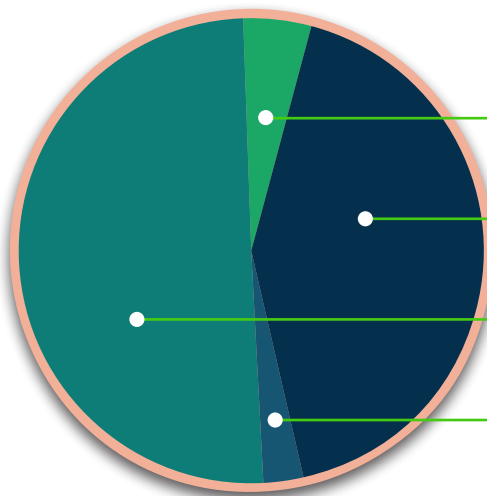
Le budget de fonctionnement s'élève à 11 081 416 €, tandis que le budget d'investissement atteint 1 113 795 €.

Enfin, la Communauté de communes alloue 4 125 415 € au service Petite enfance, Enfance et Jeunesse.

• BUDGET D'INVESTISSEMENT

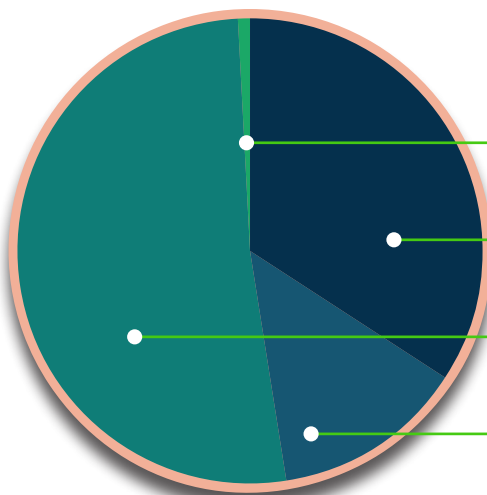
1 113 795 €

• DÉPENSES



Opérations d'ordre de sections à sections	5%
Emprunts et dettes assimilées	42%
Opérations d'équipement	50%
Immobilisations incorporelles	3%

• RECETTES

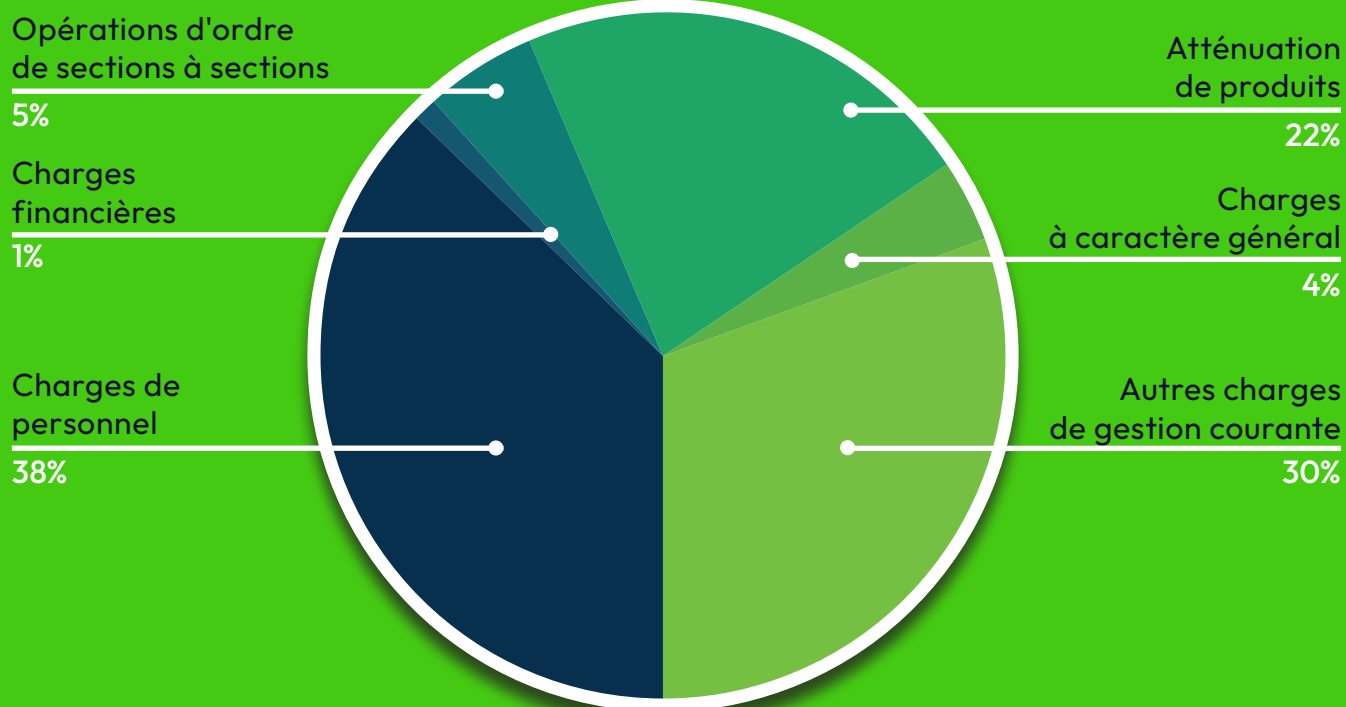


Opérations patrimoniales	1%
Dotations, fonds divers et réserves	34%
Opérations d'ordre de sections à sections	52%
Subventions d'investissement	13%

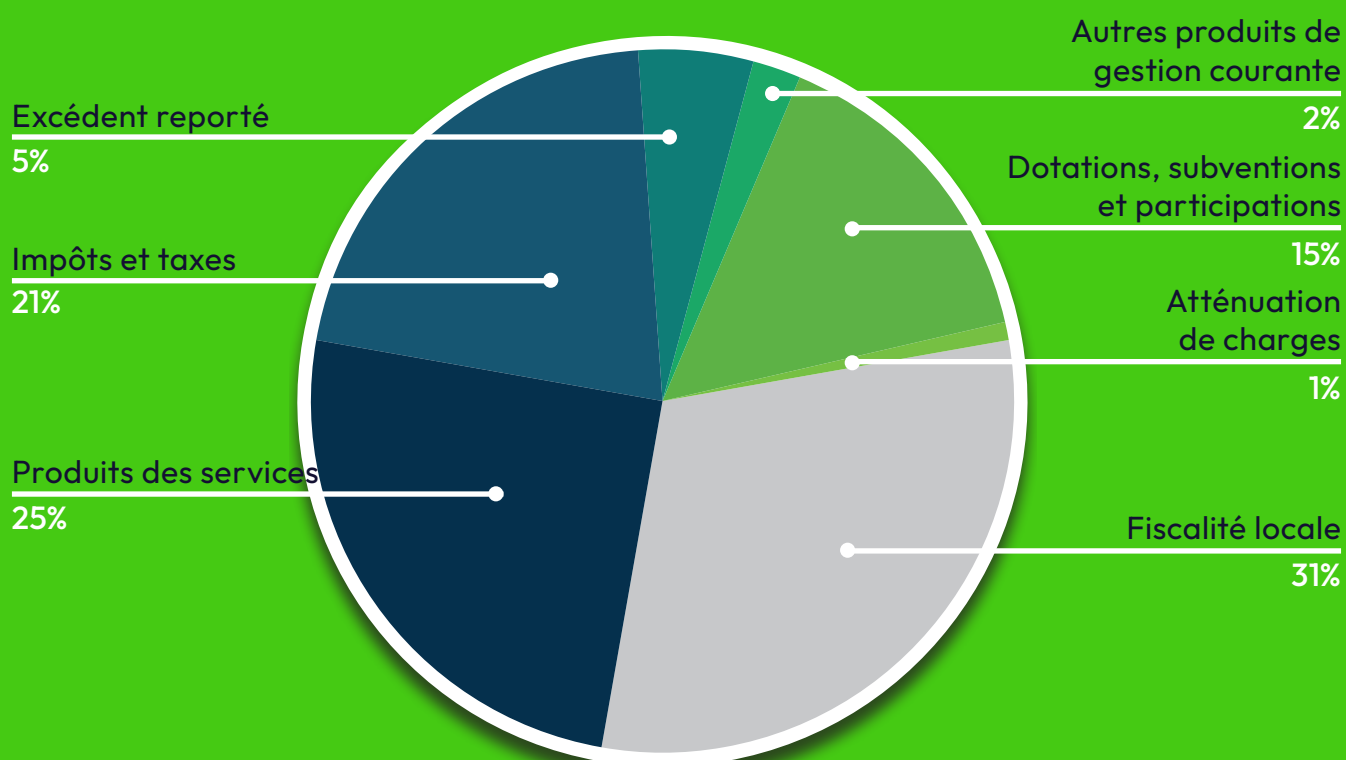
• BUDGET DE FONCTIONNEMENT

11 081 416 €

• DÉPENSES



• RECETTES

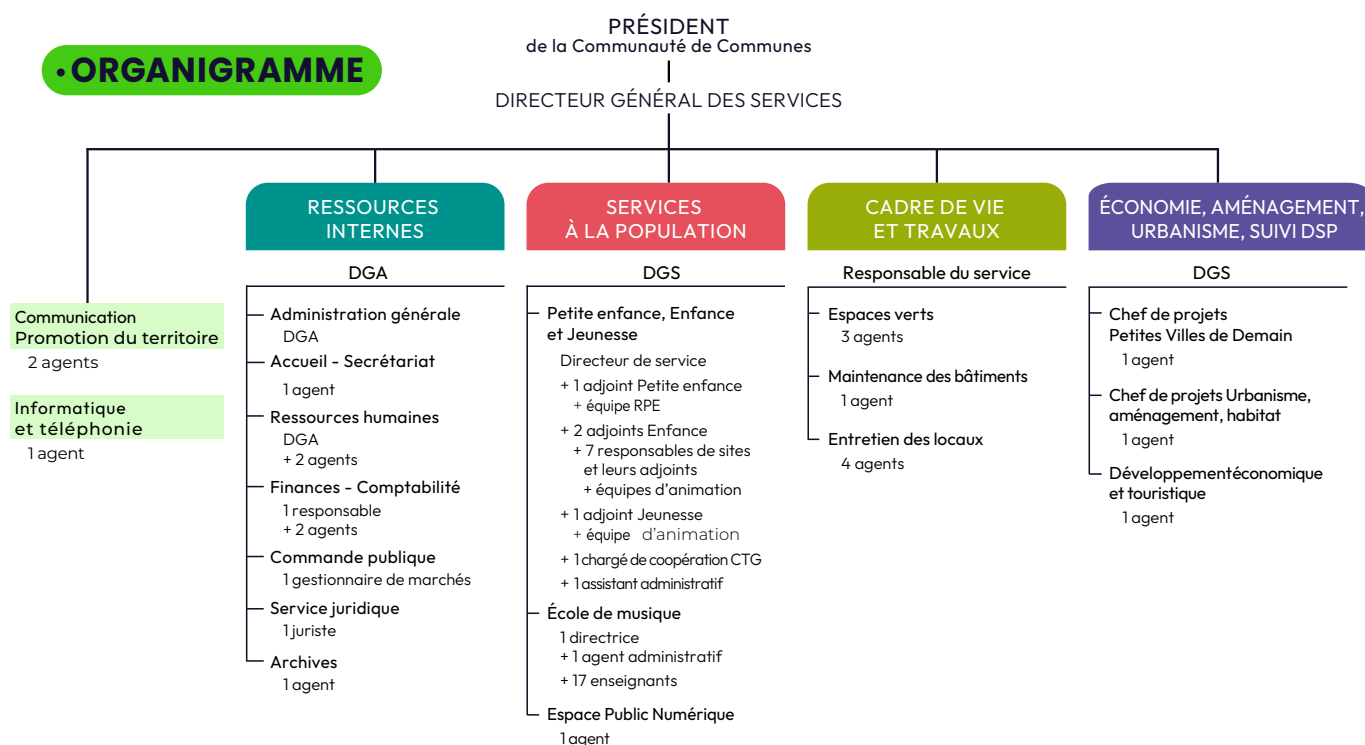


LE PERSONNEL

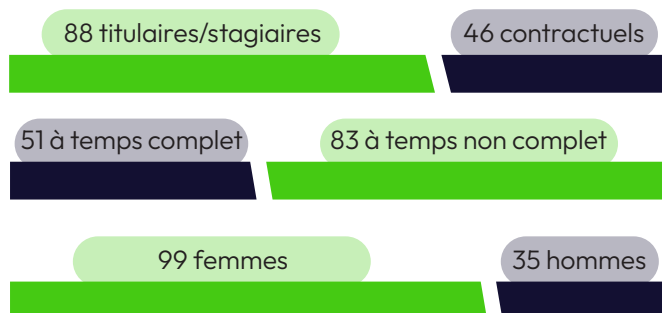
Avec **134** agents mobilisés,
le Gesnois Bilurien investit plus de **4M€**
chaque année pour soutenir ses actions.
Ce budget représente **37,44 %** du budget
de fonctionnement

En 2024, **6 agents** ont été stagiaires.
L'année a également été marquée par l'arrivée
d'un **juriste** en février et d'un nouveau **Directeur
Général des Services** en avril.
La collectivité compte **2 agents de prévention**.

• ORGANIGRAMME



• DONNÉES DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE



• COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le **Comité Social Territorial** (CST), présidé par Céline MATHÉ, *vice-présidente en charge des Ressources Humaines*, est une instance de dialogue social, consultée sur les politiques collectives (organisation, RH, conditions de travail...). Il se compose de représentants du personnel ainsi que de

représentants de la collectivité. 4 réunions ont été organisées en 2024.

Actions :

- Visites de sites
- Protocole en cas de menaces et agressions d'agents
- Mise en place de la participation à la prévoyance

LE PÔLE RESSOURCES

Le pôle Ressources constitue un pilier essentiel du fonctionnement de la collectivité. Il rassemble les services supports qui assurent le bon déroulement des activités administratives, financières et organisationnelles. Placé sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe (DGA), responsable du pôle, il regroupe une équipe de neuf agents.

Les missions du pôle s'articulent autour de plusieurs domaines complémentaires :

Accueil et secrétariat : assurés par une agente dédiée, garantissant l'accueil du public, la circulation fluide de l'information et un appui administratif permanent à l'ensemble du pôle ;

Finances et comptabilité : élaboration, suivi et exécution du budget, gestion comptable et financière, contrôle des dépenses et optimisation des ressources de la collectivité ;

Ressources humaines : accompagnement des agents tout au long de leur carrière (recrutement, formation, gestion administrative et paie) ;

Commande publique et marchés publics : définition des procédures d'achat, rédaction et suivi des contrats, sécurisation juridique et respect des règles de transparence ;

Service juridique : conseil et assistance auprès des élus et des services dans la rédaction, l'analyse et le suivi des actes juridiques ; prévention et gestion des contentieux et veille réglementaire ;

Service des archives : collecte, classement, conservation et valorisation des documents produits ou reçus par la collectivité.



3 AGENTS

1 responsable
2 gestionnaires Finances
dont un agent dédié au service PEEJ

**INDICATEUR
DE PILOTAGE COMPTABLE**

94,95 SUR 100

*contre 82,59 sur 100 pour la moyenne
nationale des Communautés de communes*

INDICATEUR DU TRÉSOR PUBLIC

évaluant la qualité comptable :
suivi des dépenses
(mandats, délais de paiement),
recouvrement des recettes
(titres, taux, délais) et **gestion budgétaire**
(consommation des dépenses
par rapport au budget).

• COMPTABILITÉ - FINANCES

Le service Comptabilité - Finances assure la gestion financière et budgétaire de la Communauté de communes.

Missions :

**ASSURER LA GESTION
FINANCIÈRE ET COMPTABLE :**

suivi du budget, tenue des comptes,
contrôle des dépenses et
des recettes

ACCOMPAGNER LES ÉLUS ET

LES SERVICES : appui à la décision,
conseils financiers, préparation
et suivi du budget

VEILLER À LA BONNE

UTILISATION DES RESSOURCES :

optimisation des dépenses,
respect des règles comptables et
fiscales, suivi des subventions et
financements

Les chiffres clés :

Budget général :

- 1332 titres ordinaires
- 91 titres d'annulation
- 5 rejets de titre
- 1528 mandats ordinaires
- 52 mandats d'annulation
- 17 rejets de mandat

Budget annexe PEEJ :

- 15 656 titres ordinaires
- 115 titres d'annulation
- 363 rejets de titre
- 2001 mandats ordinaires
- 33 mandats d'annulation
- 17 rejets de mandat



2 AGENTS

2 gestionnaires RH

1890

bulletins de salaire
édités en 2024



1 AGENT

1 gestionnaire
marchés & assurances

12

Marchés publics

2,5 M€

Montant du
marché public
pour les 4 crèches



1 AGENT

1 juriste

5

recours et référés
2 recours contre le PLUiH
2 référés SPANC
1 appel concernant la DSP Sittellia

• RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources Humaines assure la gestion et le suivi du personnel de la Communauté de communes.

Missions :

ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET STATUTAIRE : carrières, paie, contrats, suivi des effectifs (134 agents)

ACCOMPAGNER LES AGENTS : recrutement, formation, développement des compétences, évolution professionnelle

VEILLER AUX CONDITIONS DE TRAVAIL : santé, sécurité, qualité de vie au travail

CONSEILLER LES ÉLUS ET ENCADRANTS : appui juridique et réglementaire dans la gestion des ressources humaines

Points marquants :

- ▶ À compter du 1^{er} janvier 2024 : attribution de +5 points d'indice sur l'ensemble des échelles indiciaires
- ▶ Revalorisation du régime indemnitaire minimal pour la catégorie C
- ▶ Mise en place d'un nouveau logiciel de paie
- ▶ Élaboration du Rapport Social Unique (RSU) 2023

• COMMANDE PUBLIQUE / ASSURANCES

Le service Commande publique et Assurances accompagne l'ensemble des services dans la passation et le suivi des marchés, en veillant à la transparence et à la conformité des procédures. Il gère également les contrats d'assurance de la collectivité.

Missions :

RÉDIGER ET SÉCURISER LES MARCHÉS PUBLICS : préparation, publication et suivi des procédures d'achat (travaux, fournitures, services) dans le respect de la réglementation

ACCOMPAGNER LES SERVICES : conseil dans la planification des besoins et application des règles de la commande publique

GÉRER LES CONTRATS D'ASSURANCE : suivi administratif et technique des polices couvrant les risques de la collectivité

12 marchés publics conclus (*services, fournitures et travaux*) parmi lesquels :

- DSP Crèches : **2,5 M€** – Léo Lagrange Ouest (durée : 5 ans)
- DSP SPANC : **268 400 €** – PIGEON EAU & SOLUTIONS
- Étude de stratégie économique : **42 030 €**
- PLUiH : 2 marchés (*modification simplifiée et modification de droit commun*)
- Fournitures : goûters pour les structures Enfance, électricité, matériel pour espaces verts

Assurances : 15 sinistres traités en 2024

• SERVICE JURIDIQUE

Le service Juridique a pour mission de sécuriser les actes administratifs, d'apporter un appui juridique aux services et d'accompagner la collectivité dans la gestion de ses contentieux. Un juriste a été recruté en février 2024.

Missions :

SÉCURISER LES ACTES ADMINISTRATIFS : rédaction et analyse juridique des contrats, conventions et délibérations

CONSEILLER LES ÉLUS ET SERVICES : appui juridique dans la mise en œuvre des projets et la prise de décision

ASSURER LE SUIVI DES CONTENTIEUX : accompagnement de la collectivité en cas de litige et défense de ses intérêts

VEILLER À LA SÉCURITÉ JURIDIQUE : contrôle de la conformité réglementaire des décisions et actions menées par la Communauté de communes

LA COMMUNICATION

Le service Communication assure la diffusion d'informations auprès des habitants, des partenaires et des acteurs du territoire. Son rôle est de valoriser les actions de la Communauté de communes.

Missions :

INFORMATION DES HABITANTS :

conception et diffusion de supports (*journal Le Gesnois Bilurien, réseaux sociaux, site internet, affichage...*)

VALORISATION DES ACTIONS :

mise en avant des projets, services et événements portés par la collectivité ;

RELATIONS PRESSE : préparation de communiqués et dossiers de presse, suivi des relations avec les médias ;

ACCOMPAGNEMENT INTERNE : appui aux services pour la communication de leurs projets et événements (*plénière PEEJ, week-end connecté, portes ouvertes de l'école de musique...*).

Réalisations :

Journal Le Gesnois Bilurien :

parution de 2 numéros, diffusés à 27 362 exemplaires.

Supports de communication :

conception de 41 outils variés (*journaux, flyers, affiches, brochures, etc.*).

Transparence institutionnelle :

mise en ligne, sur le site de la Communauté de communes, de l'intégralité des délibérations 2023 et 2024 grâce à un nouveau système dédié.

Événementiel institutionnel :

organisation des vœux du Président, avec réalisation d'un diaporama et du carton d'invitation.

Animation du territoire :

coordination des « Vendredis de l'été » au domaine de Bois Doublé.

Signalétique :

création d'un panneau d'information pour le Parc des Sittelles.



2 AGENTS

1 chargé de communication
(0,4 ETP)

1 infographiste

535

PUBLICATIONS

Facebook : 291

Instagram : 81

LinkedIn : 97

Site web : 66

41

SUPPORTS RÉALISÉS

L'INFORMATIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS



1 AGENT

1 chargé de gestion du
parc informatique
(0,5 ETP)

Le service veille au maintien et à l'évolution des systèmes informatiques et de télécommunications, en apportant un appui technique aux services.

Missions :

GESTION DU PARC INFORMATIQUE : installation, maintenance et renouvellement des postes et logiciels.

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : administration des infrastructures, sécurité des données et gestion de la téléphonie.

SUIVI DES CONTRATS : téléphonie, reprographie, fibre et autres services liés aux outils numériques.

SUPPORT AUX SERVICES : assistance technique aux agents et accompagnement dans l'usage des outils numériques.

Réalisations :

- Audit cybersécurité
- Migration téléphonie mobile en cours (SFR → Modulo)
- Suivi remboursement SFR (1 350 €)

LE SERVICE TECHNIQUE



8 AGENTS

1 directeur
2 agents d'entretien
2 agents espaces verts
3 agents de propreté

Le service technique intervient pour garantir l'entretien, la maintenance et la qualité des équipements et espaces de la Communauté de communes. Il assure également le suivi des travaux confiés à des prestataires externes.

Missions

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX RÉALISÉS par des entreprises prestataires pour le compte de la collectivité ;

ENTRETIEN ET MAINTENANCE des bâtiments communautaires ;

GESTION ET VALORISATION des espaces verts ;

PROPRETÉ ET ENTRETIEN des locaux.

Entretiens réalisés :

• Zones d'activités économiques :

- ZAE de l'Épine : 528 heures
- ZAE de la Pécardière : 112 heures
- ZAE de la Volerie : 356 heures
- ZAE des Challans I : 80 heures

• Parc des Sittelles et Espace Naturel Sensible : 3 107 heures

• Crèches, travaux d'entretien : 142 heures

Réalisations :

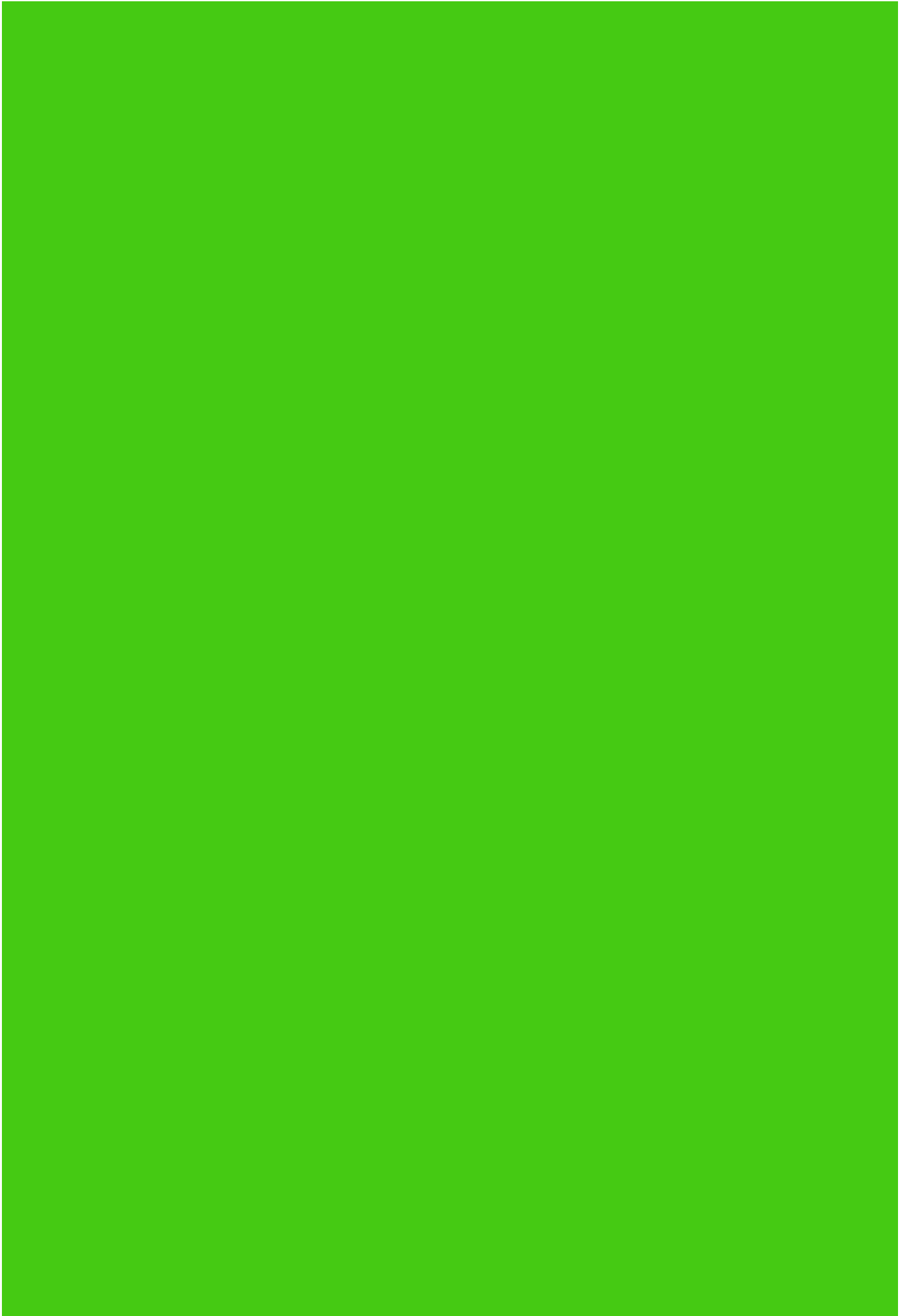
► Extension des ateliers : 169 604 € TTC :

qui a permis la *création d'un local d'archives, d'une salle de réunion et l'aménagement de bureaux supplémentaires*

► Isolation de la toiture des ateliers : 34 700 € TTC

169 604 € TTC
EXTENSION DES ATELIERS





DIRECTEUR DE PUBLICATION

André PIGNÉ

PRÉSIDENT

André PIGNÉ

RÉDACTION

Services communautaires

CONCEPTION GRAPHIQUE

Service communication

CRÉDITS IMAGES

CC Le Gesnois Bilurien / Freepik

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE GESNOIS BILURIEN

783 Route des Sittelles
72450 Montfort-le-Gesnois

02 43 54 80 40
contact@cc-gesnoisbilurien.fr
www.cc-gesnoisbilurien.fr

